



BULLETIN
D'INFORMATION
ÉLECTRONIQUE
MENSUEL

d'Apprentissage
et de garde de la
petite enfance

OCTOBRE 2024

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance](#)

Message de Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe

La Division à l'IAPC

Plutôt tôt ce mois-ci, j'ai eu l'honneur de participer à une table ronde avec des collègues lors de la 76^e conférence nationale annuelle de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) à Winnipeg. Axée sur la création de places de garde au Manitoba, la réunion offrait une occasion unique de montrer l'importance du secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance en tant que service public provincial.

Animées par Pam Wever, directrice, Développement des immobilisations, Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, les discussions portaient sur la stratégie adoptée par le Manitoba pour développer son système d'apprentissage et de garde de la petite enfance, notamment les innovations en matière de partenariats et de construction d'immobilisations. En ce qui concerne l'objectif de la province de créer 23 000 places, les participants ont étudié les interdépendances dans la conception de politiques à l'échelle du système, y compris l'importance cruciale des mesures visant à former et à encadrer les professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.



Légende : **Pam Wever**, directrice, Développement des immobilisations, Apprentissage et garde de la petite enfance; **Wally Melnyk**, directeur général, Ville de Stonewall; **Teresa Dukes**, directrice générale, Bureau de l'innovation sociale; **Sarah Whiteford**, sous-ministre adjointe, Apprentissage et garde de la petite enfance; **Jackie Schapansky**, directrice principale, Apprentissage et garde de la petite enfance, Fédération métisse du Manitoba

Sensibilisation aux carrières – Campagne « Devenez une éducatrice ou un éducateur »

Les éducateurs des jeunes enfants (EJE) sont les piliers de notre système d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Ils mettent à contribution leurs vastes connaissances et compétences acquises par la voie de la théorie et de la pratique afin de créer des milieux d'apprentissage et de garde de haute qualité. Ils suivent des pratiques exemplaires et un programme d'études émergent pour favoriser le développement cognitif, social et émotionnel des nourrissons et des enfants à un moment crucial du développement de leur cerveau.

Conscient de ce rôle capital, le Manitoba collabore avec le Canada pour améliorer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail des professionnels de la garde d'enfants. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire et nous nous engageons à continuer de travailler sur des initiatives qui contribueront au recrutement, au maintien en poste et à la reconnaissance des EJE.

Pour faciliter ce travail, le Ministère a lancé plus tôt cette année une campagne multimédia intitulée « *Devenez une éducatrice ou un éducateur* », qui repose sur des publicités dans les médias imprimés, radiophoniques et sociaux, en plus de participer à une douzaine de salons de l'emploi.

Cet automne, le Ministère continuera de miser sur cette campagne et sur les activités de sensibilisation en ajoutant d'autres publicités ciblées dans les médias imprimés, radiophoniques et sociaux partout dans la province, en particulier dans les communautés où de nouveaux établissements de garde d'enfants ouvriront leurs portes prochainement.

Outre les publications qui sont accessibles pour mieux faire connaître les avantages de travailler dans le domaine de la garde d'enfants (comme celles énumérées ci-dessous), le Ministère a créé une publication pour attirer l'attention sur les diverses options reconnues de formation d'EJE II et sur les établissements d'enseignement postsecondaire provinciaux qui offrent cette formation.

Les publications suivantes peuvent être téléchargées et partagées à partir de la [page Publications de la division](#), et elles sont distribuées lors des activités de sensibilisation :

- **Devenez une éducatrice ou un éducateur** – [Affiche](#) / [Carte postale](#)
- **Remboursement des frais de scolarité** – [Affiche](#)
- **Recherche de services de garde d'enfants** – [Affiche](#) / [Carte postale](#)

Des représentants du Ministère étaient ou seront présents au kiosque « *Devenez une éducatrice ou un éducateur* » aux salons de l'emploi suivants :

- Division scolaire Winnipeg (17 octobre 2024) – R. B. Russell Vocational High School
- Career Fair Canada (24 octobre 2024) – Centre des congrès RBC
- Salon de l'emploi de la Division scolaire Sunrise (12 novembre 2024) – Oakbank et Beausejour
- Salon des carrières et des études postsecondaires (14 novembre 2024) – Louis Riel Arts and Technology Centre

Faits saillants sur la formation de la main-d'œuvre :

- Depuis le 1^{er} avril 2024, le remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance a permis de verser plus d'un million de dollars à plus de 295 demandeurs.
- La subvention pour remplacement de personnel a permis d'octroyer plus de 960 000 \$ pour financer le remplacement et le maintien du personnel de formation en milieu de travail.
- La subvention de formation a permis d'investir plus de 50 000 \$ dans le perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre.
- Le Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II compte 69 participants inscrits; 16 autres personnes sont sur la liste d'attente et devraient s'inscrire cet automne.

Pour de plus amples renseignements sur les carrières dans le domaine de la garde d'enfants, rendez-vous au www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/careers.fr.html.

Extension des frais de garde d'enfants de 10 \$ par jour pour les journées non scolaires des enfants d'âge scolaire

En prévision de l'adoption du budget de 2024 le 7 novembre 2024, on avise les établissements d'apprentissage et de garde d'enfants que l'extension des frais de garde d'enfants de 10 \$ par jour pour les journées non scolaires des enfants d'âge scolaire, notamment les jours de perfectionnement professionnel et les congés scolaires, devrait entrer en vigueur le 8 décembre 2024.

Par conséquent, les garderies à domicile et les établissements sans but lucratif autorisés, y compris ceux offrant des programmes destinés aux enfants en bas âge, d'âge préscolaire, de prématernelle et d'âge scolaire, qui reçoivent une subvention de fonctionnement du gouvernement provincial (établissements subventionnés) sont tenus de respecter le plafond des frais de garde prévu dans la réglementation lorsqu'il entrera en vigueur.

Il est conseillé aux établissements de garde d'enfants autorisés et subventionnés de communiquer avec les familles au sujet de ces changements prévus aux frais de garde. Vous trouverez de plus amples renseignements, notamment une version imprimable de l'annonce de l'extension des frais de garde de 10 \$ par jour, sur la page [Services de garde à 10 \\$ par jour](#).

Pour en savoir plus et pour aider à mettre en œuvre ces changements, consultez la page [Avis, circulaires et webinaires](#).

Félicitations à nos récents diplômés du Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, qui ont obtenu leur certificat!

Cette année, le Ministère a fêté et félicité 35 nouveaux professionnels qui ont obtenu leur certificat d'EJE II.

Le [Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II](#) est une façon d'obtenir la certification d'EJE II au Manitoba. Ce programme est destiné aux personnes qui possèdent déjà les connaissances, les compétences et le jugement nécessaires pour travailler en tant que personnel formé et qualifié dans un établissement de garde d'enfants. Les plus récents professionnels diplômés du programme au Manitoba ont terminé l'un des quatre volets du programme à la suite de la reconnaissance des acquis et de l'évaluation des compétences, y ayant investi entre 6 et 24 mois afin de prouver que leurs compétences répondent aux normes du Manitoba en matière d'éducation des jeunes enfants.

Le jeudi 3 octobre 2024, le Ministère a invité les nouveaux diplômés à être honorés et à recevoir leur certificat lors de la cérémonie de remise des diplômes du Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II, qui a eu lieu à Winnipeg.

Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Renée Cable, ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation du Manitoba, qui a prononcé le discours d'ouverture et transmis de chaleureuses félicitations au nom du gouvernement du Manitoba.



Légende : La ministre **Renée Cable** en compagnie de la diplômée **Jinyu Lu** (EJE II); la ministre **Renée Cable** prononçant le discours d'ouverture; **Carmen Zubin**, superviseure, Licences et conformité, Apprentissage et garde de la petite enfance, en compagnie de la diplômée **Anita Goel**; **Carmen Zubin**, la diplômée **Ana Maria Vasquez Gutierrez**, **Mario Gordon**, directeur, Perfectionnement de la main-d'œuvre, et **Marcia Desmedt**, coordonnatrice des garderies; au centre : la diplômée **Givenjot Kaur** en compagnie de **Mario Gordon**; en bas, rang du haut, de gauche à droite : **Givenjot Kaur**, **Simarjit Mann**, **Smrutiben Patel**, **Ana Maria Vasquez Gutierrez**, **Anita Goel**, **Anita Rani Choudhary**, **Amritpal Saond**, **Lesya Yatsevych**, **Irene Agawin**, **Olha Drogalchuk**, **Iuliia Shenderiva**, **Cherie Untalan**, **Elenie Lumbres**; rang du bas, de gauche à droite : **Lishan Li**, **Priya Maini**, **Jinyu Lu**, **Erika Schulz**, **Prativa Phuyal-Adhikari**, **Thilini Fernando**

La coordonnatrice des garderies boucle la boucle avec la célébration de Stony Mountain

Le jeudi 26 septembre 2024, Marcia Desmedt, coordonnatrice des garderies au sein de la Division, a assisté à une célébration très spéciale marquant deux événements extraordinaires : l'inauguration du troisième emplacement de la garderie de Stony Mountain et le 50^e anniversaire de la fondation de la garderie.

L'établissement a été fondé en 1974 sous le nom de « Mountain Village Child Care Centre », une prématernelle accueillant seulement sept enfants, trois jours par semaine. Marcia Desmedt a rejoint l'équipe en tant qu'EJE en 1988 et est devenue directrice du programme des 20 places en 1992.

Membre du personnel du programme pendant près de 20 ans, elle a guidé l'établissement au fil des expansions, des améliorations et des changements majeurs au sein du secteur.

« C'était vraiment une autre époque », raconte M^{me} Desmedt. « Pouvez-vous imaginer une garderie où les parents et le personnel fumaient avec insouciance? Les portes étaient toujours déverrouillées. Je ris quand je repense au jour où un parent m'a tendu une bouteille de crème solaire pour la première fois. »

« À un moment donné, nous nous sommes installés dans le club de curling. Nous devons libérer l'espace tous les soirs pour laisser la place aux joueurs de curling pendant l'hiver – une véritable preuve de notre engagement et de notre capacité d'adaptation! »

En 2007, M^{me} Desmedt est devenue coordonnatrice des garderies au sein du Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance, passant le flambeau de la direction à Jennifer Joel et à Rhonda Stasiuk. Ces dernières sont encore à ce jour codirectrices du programme.

Voici ce qu'avait à dire M^{me} Joel : « Il y a 50 ans, notre communauté a eu comme vision de créer un environnement sécuritaire, stimulant et enrichissant dans lequel les jeunes enfants pourraient apprendre, grandir et s'épanouir. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes toujours guidés par les mêmes principes qui nous ont bien servis au cours des 50 dernières années : l'amour, l'attention, l'éducation et le sens de la communauté. »

La nouvelle installation de 557 mètres carrés (6 000 pieds carrés) de Stony Mountain, située dans la municipalité rurale de Rockwood, pourra accueillir 74 enfants de 0 à 6 ans.

Ce projet a été financé grâce à une demande de subvention au titre du [Fonds d'immobilisations du Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance](#).

Photos par Jennifer McFee, utilisées avec la permission du Stonewall Teulon Tribune. (Tous droits réservés.)



Marcia Desmedt, coordonnatrice des garderies, Apprentissage et garde de la petite enfance



Rhonda Stasiuk (à gauche) et Jennifer Joel



Intérieur de la nouvelle aire de jeu

Pour de plus amples renseignements sur le travail de création de places de garde de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance ou sur les subventions possibles pour un projet d'expansion de places, consultez la page [Création de places \(Apprentissage et garde de la petite enfance\)](#).

West End fête ses 50 ans

Le vendredi 4 octobre, le West End Daycare Centre à Portage-la-Prairie a célébré son cinquantenaire. Établie en 1974, la garderie est depuis devenue une pierre angulaire de la communauté.

Selon la directrice Janice Delf, l'établissement offre des services de garde d'enfants de qualité tout en permettant aux familles de tisser des liens étroits.

« La garderie contribue depuis très longtemps à la vitalité de la communauté », a-t-elle déclaré à [Portage Online](#) (en anglais seulement). « Jan Lucas, la première directrice, a établi des bases solides sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour développer nos services et répondre aux besoins changeants des familles. »



Photo utilisée avec la permission de Portage Online et du West End Daycare Centre. (Tous droits réservés.)

Au fil des ans, la garderie a mis en place divers services, dont l'ouverture la fin de semaine en 1993, en plus d'améliorer ses installations, par exemple lors d'un agrandissement en 1988. De plus, West End s'adapte aux horaires variés des parents en offrant des heures d'ouverture prolongées et du transport scolaire.

Pour célébrer, la garderie a tenu son assemblée générale annuelle en y incluant du divertissement pour les enfants, a organisé une journée familiale au centre aquatique Shindlerman et a demandé à deux membres de son personnel, Kaylene Neudorf et Keely Leonhardt, de concevoir des tee-shirts commémoratifs qui représentent l'histoire et l'esprit de communauté de l'établissement.

Reconstruction et réunification du Prairie Nature Children's Centre

Le 1^{er} mars 2022, des problèmes de construction ont causé un [incendie à la Westview School de Transcona](#) (en anglais seulement), forçant le Prairie Nature Children's Centre à suspendre temporairement ses programmes et à trouver rapidement d'autres locaux pour accueillir des centaines d'enfants.

Mariëlla Carr, directrice de la garderie, et son personnel ont travaillé d'arrache-pied pour réinstaller les enfants d'âge préscolaire et scolaire le plus vite possible et veiller à la continuité des services de garde à court terme. En plus de répondre à des enjeux logistiques, ils ont dû obtenir de nouveaux permis et licences pour répartir leurs activités dans deux installations temporaires à des endroits différents.

Le feu, la fumée et l'eau ont détruit ou rendu irrécupérable près de l'entièreté du matériel de programme (meubles, jouets, livres, etc.).

En juin 2024, deux ans et trois mois plus tard, le Prairie Nature Children's Centre a tenu une petite cérémonie de réouverture avec les familles pour souligner sa réunification sous un même toit à la Westview School, qui a été complètement rebâtie.

Parmi les ajouts aux installations figurent deux nouveaux lavabos, y compris pour les adultes, deux grandes fenêtres donnant sur les salles pour les enfants d'âge préscolaire ainsi qu'une grande fenêtre et une porte qui remplacent une cloison accordéon. Le nouveau mobilier adapté aux enfants est naturel, invitant et agrémenté d'une touche personnelle, comme des photos. Il est conçu pour plaire tant aux enfants d'âge préscolaire et scolaire qu'au personnel.

« Comme notre garderie est axée sur la nature, nous nous efforçons d'offrir un milieu accueillant et chaleureux où l'on se sent à la maison », explique Mariëlla Carr. « Notre personnel est très fier de son environnement. Nous voulons que la garderie suscite un sentiment d'émerveillement, de confort et d'appartenance chez les enfants, les familles et le personnel. Nous avons été en mesure de bien réfléchir aux articles que nous avons inclus dans nos espaces de jeu. »

Le Prairie Nature Children's Centre a reçu la subvention aux programmes autochtones et des subventions pour l'amélioration de la qualité pour la rénovation et la reconstruction de ses installations.



Photos utilisées avec la permission du Prairie Nature Children's Centre

Rencontrez l'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Lindsay Ortlieb, EJE III, analyste des politiques par intérim, Section du perfectionnement de la main-d'œuvre

J'ai intégré la Division en mai 2021 comme coordonnatrice des garderies, en pleine pandémie de COVID-19. Dès la fin de ma deuxième journée de travail, on s'affairait à organiser les choses pour que je puisse travailler de la maison. C'était spécial d'intégrer les rangs du gouvernement pour la première fois et de devoir m'acclimater à un nouveau poste tout en étant en confinement.

Je suis dans le secteur de la garde d'enfants depuis l'âge de 18 ans. Après avoir terminé mes études secondaires, j'ai commencé à travailler dans un programme de garde d'enfants. Je m'occupe des enfants manitobains depuis 24 ans.

J'ai beaucoup de cousins et cousines, et j'ai toujours fait du gardiennage quand j'étais plus jeune. J'aimais passer du temps avec des enfants. C'était donc tout naturel pour moi de continuer sur cette voie. J'ai fréquenté l'Université de Saint-Boniface pendant un an, puis l'Université de Winnipeg, tout en travaillant dans un programme de garde d'enfants. Comme j'occupais un poste à temps plein, j'étais admissible au programme d'éducation en milieu de travail du Collège polytechnique Red River, auquel je me suis inscrite. J'ai obtenu mon diplôme en 2004.

J'ai suivi ma formation d'EJE III au Collège communautaire Assiniboine. J'ai commencé pendant mon congé de maternité, après avoir eu des jumelles. J'avais un fils d'âge préscolaire et deux bébés à la maison, et je me suis dit « Un peu plus de chaos? Pourquoi pas! J'ai trois enfants, et les bonnes choses vont par trois! »

Je suis maintenant mère de trois adolescents. Effrayant, n'est-ce pas? Mes filles et moi sommes des Swifties, et nous allons voir le concert de Taylor Swift à Toronto le mois prochain.

Je travaille en étroite collaboration avec les participants et les conseillers du [Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II](#), en plus d'accompagner les personnes qui s'intéressent au programme. De plus, je suis présente dans les salons de l'emploi, je rédige des notes d'information et, évidemment, je travaille sur des politiques, ce qui comprend l'élaboration et la création de politiques et de procédures concernant la main-d'œuvre et l'évaluation de l'admissibilité au titre d'EJE II.

On peut dire sans se tromper que la main-d'œuvre actuelle est visiblement sursollicitée par moments. Il nous faut plus de gens. Plusieurs membres du personnel de la Division ont commencé leur carrière dans le secteur. Chaque jour, notre histoire et notre expérience nous accompagnent au travail. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour le secteur et pour les gens qui choisissent d'en faire partie.

J'espère que les EJE et les aides des services à l'enfance sont conscients de la grande valeur que nous accordons à leur travail. Au bout du compte, même si nous sommes nombreux à être assis devant un ordinateur et à travailler sur des politiques, des procédures et d'autres « trucs gouvernementaux », notre réelle motivation est de donner à tous les enfants et à leur famille un accès à des services de garde de qualité. Nous savons que le secteur et les gens sont au cœur de tout cela.



Lindsay Ortlieb, EJE III, analyste des politiques par intérim, Section du perfectionnement de la main-d'œuvre

À l'écoute des ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DES JEUNES ENFANTS

Nous continuons de communiquer avec des aides des services à l'enfance, des éducateurs des jeunes enfants II et III partout au Manitoba afin de connaître leur opinion sur ce que signifie pour eux une carrière dans l'éducation des jeunes enfants.

Ce mois-ci, nous avons parlé avec une aide des services à l'enfance qui a récemment franchi une nouvelle étape dans sa carrière en devenant éducatrice des jeunes enfants de niveau II certifiée.

WENDY JIANG, ÉDUCATRICE DES
JEUNES ENFANTS II
Morrow Early Learning

Wendy Jiang, EJE II, Morrow Early Learning

J'ai commencé à travailler au centre Morrow Early Learning and Child Development en octobre 2021 comme aide des services à l'enfance. En août 2023, je me suis inscrite au programme d'éducation en milieu de travail pour devenir EJE. Quand j'étais aide des services à l'enfance, j'ai atteint une stabilité d'emploi et j'ai aimé travailler avec les enfants.

Le [remboursement des frais de scolarité](#) m'a grandement aidée à continuer ma formation en travaillant ainsi qu'à approfondir mes connaissances pour réaliser mon rêve de devenir une professionnelle de l'éducation des jeunes enfants.

Grâce au programme d'éducation en milieu de travail, j'ai aidé à améliorer la qualité des services d'apprentissage de la petite enfance, et je sens que je peux influencer positivement l'apprentissage, le comportement et la santé des enfants. J'ai l'impression que mes efforts en valent le coup.

Je suis très reconnaissante de l'appui du centre Morrow Early Learning and Child Development ainsi que du remboursement des frais de scolarité, qui m'aident à maintenir l'équilibre entre ma vie personnelle et ma carrière. Depuis mon inscription au programme, j'ai toujours hâte de mettre en pratique mes nouvelles connaissances.

Pour en savoir plus sur les options d'études postsecondaires reconnues pour devenir EJE II, consultez la page www.gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/info_classification.fr.html.



Wendy Jiang, EJE II, Morrow Early Learning and Child Development



Chaque mois, la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance répond à une question fréquente.

Question du mois :

La Province du Manitoba couvrira-t-elle mes frais de scolarité si je vais à l'école pour obtenir mon certificat d'EJE II?

Réponse :

Le **remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance** peut atteindre **5 000 \$ par année scolaire** et aide à couvrir les frais de scolarité liés à un programme reconnu de formation en éducation des jeunes enfants offert dans un établissement d'enseignement postsecondaire du Manitoba qui permet d'être admissible au certificat d'EJE II ou III au Manitoba.

- Le remboursement est offert aux étudiants qui suivent un programme reconnu de formation en éducation des jeunes enfants à temps partiel ou à temps plein durant l'année scolaire 2023-2024 et jusqu'en 2025-2026 (y compris le programme d'éducation en milieu de travail).
- Aucun minimum de cours n'est imposé aux personnes qui suivent un programme à temps partiel. Il est possible de soumettre une demande de remboursement pour un seul cours par semestre ou par année scolaire, tant que les conditions du programme sont respectées.
- Il est possible de faire plusieurs demandes de remboursement. Toutefois, le plafond du remboursement des frais de scolarité est de 5 000 \$ par année scolaire.



Pour en savoir plus, consultez la page [Remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance](#).

Annonces et rappels

Options de cours de 40 heures

Au Manitoba, tous les aides des services à l'enfance et les fournisseurs autorisés de services de garde à domicile doivent, au cours de leur première année d'emploi, suivre un cours de 40 heures sur l'éducation des jeunes enfants. De nombreuses options de cours leur permettent de satisfaire à cette exigence de formation. Chaque aide ou fournisseur devrait choisir un cours qui répondra à ses besoins de formation et l'aidera dans son travail auprès des enfants.

Tous les cours inclus dans les programmes approuvés menant à l'obtention d'un diplôme en éducation des jeunes enfants sont admissibles dans le cadre de l'exigence de formation de 40 heures. Plusieurs autres options sont envisageables pour respecter cette exigence, dont les suivantes :

- autres cours ou programmes postsecondaires dans un domaine connexe;
- pour les élèves du secondaire, **programme de formation technique et professionnelle postsecondaire en éducation de la petite enfance** ou cours Études de la famille appliquées 40S;
- brevets délivrés par des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux de l'extérieur du Manitoba.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/40-hour_course.fr.html.

Date limite de soumission des demandes de subvention pour la réduction du plomb dans l'eau potable : 31 mars 2025



En mars 2024, la Manitoba Environmental Industries Association a prolongé son [programme de subvention pour la réduction du plomb dans l'eau potable](#) (en anglais seulement) pour toutes les garderies autorisées, subventionnées ou non (y compris les prématernelles), de sorte que celles qui n'ont pas encore pu analyser la teneur en plomb de leur eau potable puissent le faire gratuitement.

En s'inscrivant à ce programme avant la date limite, les établissements peuvent obtenir des fonds pour prendre des mesures d'atténuation si leur eau potable présente une teneur élevée en plomb. Si l'eau de votre établissement n'a pas encore été analysée ou si vous avez besoin de financement pour des mesures d'atténuation, nous vous invitons à soumettre une demande d'ici le 31 mars 2025.

De l'information à l'intention des garderies sur les résultats d'analyse et les mesures d'atténuation prises sera publiée sur la page www.gov.mb.ca/sd/water/drinking-water/lead/index.fr.html.

Pour demander du financement, rendez-vous au <https://meia.mb.ca/lead-in-drinking-water-grant/> (en anglais seulement).

Nouvelles publications sur le Programme d'allocations pour la garde d'enfants

Le Programme d'allocations pour la garde d'enfants du Manitoba offre un soutien financier aux familles admissibles afin de réduire les frais qu'elles doivent payer pour faire garder leurs enfants âgés de moins de 12 ans. Les établissements de garde d'enfants trouveront une nouvelle affiche et une nouvelle carte postale ayant trait au programme sur notre page [Publications](#). Ces documents sont faciles à imprimer, à placer dans l'établissement et à transmettre aux parents et aux familles qui peuvent avoir droit à une aide provinciale supplémentaire.

- Programme d'allocations pour la garde d'enfants du Manitoba – [Affiche](#)
- Programme d'allocations pour la garde d'enfants du Manitoba – [Carte postale](#)

Tournée d'écoute de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

En 2023, des membres de la haute direction de la division ont entrepris une tournée d'écoute en se rendant dans les établissements du Manitoba, surtout en milieu rural, pour passer du temps avec le personnel afin de renforcer les relations et de mieux comprendre les questions qui importent aux travailleurs des services à l'enfance. La tournée s'est poursuivie tout au long de 2024 et s'est récemment arrêtée à Churchill, à Thompson, à The Pas, à Cranberry Portage et à Flin Flon.

« L'exercice était instructif, car les éducateurs des jeunes enfants nous ont parlé des enjeux propres aux établissements du Nord. Nous tenons à remercier tous les établissements que nous avons visités, en particulier les directions et le personnel qui ont pris le temps de nous parler de leur expérience. Il nous tarde de retourner dans le Nord pour rendre visite aux communautés où nous n'avons pu nous rendre. »

– Susan Emerson, directrice administrative, Opérations provinciales, Apprentissage et garde de la petite enfance

Terri Tretjak, coordonnatrice des garderies; Carol Saville, superviseure, Licences et conformité; Lisa Ludwig, responsable, Licences et conformité, parc provincial des chutes Pisev, à proximité de Thompson.

Photo par Susan Emerson, directrice administrative, Opérations provinciales



Aidez-nous à tenir à jour les coordonnées du conseil d'administration

Afin de faciliter la communication avec notre secteur, veuillez vous assurer que les coordonnées du conseil d'administration et les adresses électroniques de tous les membres du conseil sont saisies et à jour dans la section Registre des conseils d'administration du site [Garde d'enfants – accès en ligne](#).

Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Le point sur la dotation en personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Shelley Jonasson s'est jointe à la Direction du développement des immobilisations et des espaces le 1^{er} octobre, comme coordonnatrice des programmes de la Section de l'expansion des places. Elle possède plus de 20 ans d'expérience au sein du gouvernement provincial, qu'elle a acquise dans divers domaines, dont les projets législatifs et interministériels, au ministère des Familles, le développement du jeune enfant et le soutien familial, au Bureau d'Enfants en santé Manitoba, les questions liées aux femmes et au genre, au Secrétariat à la condition féminine, et la violence familiale, au sein du Programme de prévention de la violence familiale.

Manoj Jayatunga s'est joint à la Direction du financement et de l'aide financière comme adjoint administratif le 15 octobre 2024. Il est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires ainsi que d'un diplôme en gestion des ressources humaines. Fort de son expérience à la tête de diverses initiatives en administration, en ressources humaines et en logistique dans le secteur privé, c'est avec enthousiasme qu'il commence un nouveau chapitre de sa carrière dans la fonction publique.

Changements de poste

Larissa Zacharuk endosse le nouveau rôle de responsable principale des projets d'immobilisations au sein de la Section du développement des immobilisations. Elle a commencé à travailler à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au printemps 2022 comme analyste des politiques. Depuis son arrivée à la Direction du développement des immobilisations et des espaces, elle assume un rôle de direction stratégique en faisant progresser plusieurs initiatives d'expansion des places.

Terry Smith troquera son rôle de coordonnatrice des garderies contre celui d'analyste des expansions et des immobilisations par intérim au sein de la Section du développement des immobilisations pour deux ans, à compter du 21 octobre 2024. Elle apporte près de 40 ans d'expérience dans le secteur de la garde d'enfants, ayant travaillé dans des programmes d'aide préscolaire et des garderies autorisées et assumé des rôles allant de celui d'employée à celui de directrice de plusieurs établissements à Churchill et dans toute la région de l'Est.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, veuillez consulter la page suivante : www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html.

Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines des idées mises en œuvre dans votre établissement, ou y a-t-il un programme ou d'autres aspects que vous souhaiteriez souligner? Avez-vous en tête une citation qui explique pourquoi vous aimez votre travail en éducation des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Bulletin d'information de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro.

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et de garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à melcc-ed@gov.mb.ca.